

Présentation des états financiers 2019-2020

AGA – 27 juin 2020

Chers membres,

Lors de l'année 2019 /2020, la CAFS a appliqué un certain nombre de principes permettant le contrôle financier requis pour un organisme à but non lucratif, avec, notamment :

- la double signature sur les chèques
- la comptabilité faite par une personne non-signataire sur les comptes et externe au CA
- des appels d'offre pour les contrats liés aux activités de la CAFS pour une plus grande transparence
- l'utilisation de feuilles de remboursement pour toute dépense
- remboursement des dépenses uniquement après approbation de la dépense et remise des justificatifs
- tout paiement est effectué par chèque pour faciliter la traçabilité de toutes sorties/dépenses, pas de cash
- la revue du détail des relevés bancaires à chaque réunion du CA
- une comptabilité analytique par projet et
- l'adoption d'une politique de la gestion financière.

Avoir un audit financier nous permet d'assurer la transparence financière requise par les membres de la CAFS et les bailleurs de fonds.

Mon rapport vous présentera :

- 1) L'historique financier
- 2) Les réserves de l'auditeur
- 3) Le compte de résultats
- 4) L'impact du COVID 19
- 5) Le bilan

1. Historique financier

- L'exercice financier commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante
- La CAFS utilise Simple Comptable
- Le présent audit financier est le second pour la CAFS.
- Nous avons utilisé les services de la firme comptable Bergeron avec laquelle nous travaillons depuis 2 ans.

2. Les réserves de l'auditeur

- Pas de vérification des dons liés aux levées de fonds (ce qui est normal pour un organisme à but non lucratif)
- Pas d'autres réserves

3. Le compte de résultat

- Le revenu total de la CAFS a plus que doublé entre 2019 et 2020.
- La principale source de revenu pour l'année 2020 provient de Patrimoine Canadien à hauteur de 77% du total des revenus. Ils ont financé la programmation principale qui contient les journées d'accueil du nouvel arrivant, le jumelage des nouveaux arrivants à travers le projet d'immersion fransaskoise, le dialogue des cultures et le renforcement de capacités organisationnelles avec des formations offertes au personnel. Il s'agit d'un financement de 70,000 dollars par an sur 3 ans. Le Ministère a également financé un projet de lutte contre le racisme « Inclus Moi » à hauteur de 100,000 dollars par an sur deux ans. Enfin, pour la deuxième année consécutive, la CAFS a reçu un financement important pour la célébration du mois de l'histoire des noirs.
- Une entente a été signée avec l'Association des Juristes d'expression Française pour la réalisation de 8 capsules vidéo pour un montant de 15,700 dollars.
- D'autres revenus ont été collectés à travers : des commandites et subventions, des dons et les ventes de billets d'entrée ou de boissons.
- La principale dépense est celle des salaires employés et des prestataires de services. La stabilité du financement nous a permis de pouvoir ouvrir un poste de Direction Générale qui a été comblé au mois de Septembre 2019. Les contrats avec les prestataires de services sont principalement liés au projet Inclus moi. Il s'agit de prestataires offrant des services de gestion et divers ateliers aux écoles.
- Les frais de déplacement incluent les billets d'avions des artistes qui sont venus de Montréal lors du mois de l'histoire des noirs ainsi que divers déplacements en province.
- Les honoraires professionnels de 5240 dollars correspondent aux frais pour l'auditeur.
- Depuis le mois de février 2020, la CAFS loue un second bureau à Regina. Le montant total des locations pour cette année était de 6560 dollars.
- Le résultat net de l'année est positif : 5,803 dollars et montre une bonne gestion des finances et des fonds attribués par les bailleurs de fonds.

4. L'impact du COVID 19

- En Mars 2020, la CAFS a été affectée par le COVID 19, tout comme l'ensemble de la communauté. Un certain nombre d'activités prévues au cours du mois de Mars ont dû être annulées. C'est le cas par exemple de la journée d'accueil du nouvel arrivant de Regina et d'activités de dialogue des cultures mais aussi plusieurs activités scolaires de prévention contre le racisme.
- La CAFS a négocié avec les bailleurs de fonds le report des activités et le report des fonds non utilisés associés à ces activités. Il s'agit d'un report de 59,524 dollars qui seront utilisés sur l'exercice suivant.

5. Le bilan

- La majorité des actifs de la CAFS est constituée par les encaisses (fonds en banque).
- Les actifs à court terme (argent en banque) sont supérieurs au passif à court terme (fournisseurs à payer) ; la CAFS a donc une bonne trésorerie.
- Les actifs nets non grevés d'affectation (les résultats nets cumulés d'année en année) s'élèvent à 12,399 dollars, soit 5,803 dollars pour l'année qui vient de finir et 6,596 dollars des exercices financiers antérieurs.
- Au 31 mars 2020, la CAFS doit encore 4,023 dollars d'arriérés à l'Agence du Revenu du Canada à cause d'impayés antérieurs à 2018.

- Au 22 juin 2020 (après la fin de l'exercice financier), la CAFS a utilisé une partie de ses fonds propres pour payer le restant du montant dû. A ce jour, la CAFS n'a donc plus de dette envers l'ARC.

Sylvie Niyongere

Fait à Saskatoon, le 22 juin 2020

Sylvie Niyongere

Trésorière